

L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No. 80.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 10 NOVEMBRE 1820.

Vol. III.

Conditions.—L'ABELLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien un piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

GRAISSE—100 barils de graisse, qualité première, en débarquement et à vendre par H & W BELL, Rue des Magasins, No. 41. 17 oct.

JOSEPH P. HAUDUC offre à vendre à son encan, un jeune mulet de 12 ans, bon domestique, parlant Anglais et un peu Français. Cet esclave sera vendu avec tout garanti. 19 septembre.

RESTAURANT D'ORLEANS. MRS. CIERI & PICARD ont l'honneur d'annoncer au public et particulièrement à leurs amis que, aujourd'hui, Jeudi 15 Octobre, ils ont l'ouverture de leur Restaurant, à la rue Bourbon entre St. Pierre et Orléans. On y trouve constamment un assortiment des mets les plus variés, de meilleur goût, et traités avec tout le soin que permet l'art de la cuisine. Ils prendront des pensionnaires pour le dehors, et chargeront, au plus juste prix, de la confection des repas de Loges ou autres, tels que repas de famille, de noces, &c. 15 oct.

INSTITUTEUR. Une personne d'un âge mûr, à qui la pratique de toutes les branches d'enseignement est familière depuis long-temps, soit dans les arts d'enseignement, soit dans les sciences utiles, et qui a eu l'avantage de parachever l'éducation d'un grand nombre de personnes des deux sexes des premières familles de cet État, désire trouver une place d'instituteur à la campagne, où il se chargerait d'élever les enfants d'une famille ou plus. Cette personne parle et écrit les langues française et anglaise. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 sept.

MADAME Vve. BELINARD, Accoucheuse, avantageusement connue, offre ses services au public. Elle demeure rue Bourgogne, entre Toulouse et St. Pierre No. 178. 15 oct.

PHARMACIE NOUVELLE. Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir une PHARMACIE à l'encouragement St. Philippe et Bourbon, où les personnes qui voudront honorer de leur confiance, trouveront toute espèce de Médicaments simples et composés. 29 sept. J. NICHINARD.

ERASME LEGOUAULT, Merchant-Taylor, has the honor of informing the public and his customers that he has returned to this city with a complete assortment of goods in his line, such as a variety of fashionable French Cloaks and others, elegant Patterns for Waistcoats, &c., the whole from the best European Manufacturers. He will as heretofore endeavor to give satisfaction to those who will honor him with their custom, and his prices will be moderate. His Shop is still at No. 124, Chartres street. 15 octobre.

VERMOREL offre à vendre 24 balles de fil de Rennes, fin, 5 boucans d'emballage, 10 balles Brain pour moulinetiers, 10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2 chocs pour armoires, 7 dito Verrous, Loquets, Pomelles, Tarjettes, Pitons, 50 tierçons Vinaigre blanc par 98 galles, 18 pipes Brandevie de preuve, Cognac, 139 bques. de Vin rouge de Bordeaux de 24 à 30.

800 caisses dito et blanc, diverses qualités, Boucans fins pour bouteilles et demijerrons. Eau de Cologne, 25 bouteilles dans Café de St. Yago de Cuba &c. &c. 18 aout.

ECOLE DE DANSE. MR. E. BERTUS à l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix. Il se transporter dans le courant de la journée au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. 22 sept.—3f.

LES soussignés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés. Saugues de premier choix. Pâte assortie, à l'usage des pharmaciens. Fleurs et plantes médicinales. Poix d'Iris. Nérolie, &c. 26 mai. FORESTIER & Co.

FROMAGE—11 caisses Fromage, en débarquement de Bordeaux Azelia, à vendre par N.C. BYRNE Dorsière. 10 oct.

200 barils de blanc de Cèdre pour broyé de Philadelphie et à vendre par 27 juin 4. ROYAN & P. MOCC.

A VENDRE. Une MAISON bricquette entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, dépendance, cave et galerie, cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetées. La dite propriété est bien connue ayant été construite par feu M. François Dreuix qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçus par le navire de New-York. 20 barils Essence de Térébenthine. 200 Peinture blanche &c. &c. De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Léoville et La Rose, le tout à des prix modérés. Ils offrent à louer respectivement l'entresol de la maison qu'ils occupent. FORESTIER & Co.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PARISSÉ ST. CHARLES—Comité des Allendans.

Le 20 du mois de Novembre prochain, à 9 heures du matin, il sera vendu publiquement, par le juge-encanteur, pour cette paroisse, sur l'habitation ci-après décrite, à la requête de M. Michel F. Lous, les objets suivants, sa propriété, savoir :

1. Une HABITATION de 10 arpents et demi, plus ou moins, de face, sur 40 arpents de profondeur, en peu-à-peu, et fermant à cette distance, située en cette paroisse sur le bord droit du fleuve, à environ 10 lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, horde dans sa partie supérieure par la propriété de M. Honoré Béringue, et un morceau de terre appartenant à Mme. veuve Hymel et qui est enclavé dans ladite habitation, mesurant un demi arpent de face sur moins d'un arpent de profondeur ; et dans la partie inférieure par la propriété de M. Paul Friloux ; sur laquelle habitation M. Michel F. Lous, se réserve un terrain entouré et les bâtiments qui sont dessus, situés à la borne inférieure, ayant un demi arpent de face sur un arpent et demi de profondeur.
2. Environ 12 arpents de cannes plantées.
3. Neuf Chevaux (2 anglais et 7 arables), 4 paires de Bœufs de trait.
4. De 25 à 30 Moutons.
5. Quelques Vaches et autres bêtes à cornes.
6. Tous les Instruments Aratoires qui dépendent de l'habitation.
7. 260 barils de M. S.
8. 19 Esclaves des deux sexes (7 hommes, 4 femmes et 8 enfants), depuis 1 jusqu'à 12 ans.

CONDICTIONS. Les objets de nature mobilière seront comptés, depuis une jusqu'à \$100, et depuis cette somme et au-dessus en tout Avril de l'année 1820. L'habitation et les esclaves seront payés comme suit, savoir : les deux huitièmes du prix en tout Avril 1820, trois huitièmes en tout Avril 1821 et les autres trois huitièmes en tout Avril 1822. Les acquéreurs fourniront leur billet en double à la satisfaction du vendeur ; et l'habitation et les esclaves resteront hypothéqués jusqu'à parfait paiement. J. M. MOREL GUERMAND, 21 oct.—5, ps.

MAIRE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. EN vertu d'un arrêté du Conseil de Ville, du 17 du courant—Avis, est par le présent donné, que le Maire recevra, pendant les 15 jours de la date du présent, les propositions écrites et cachetées qui pourront être déposées à son bureau, pour l'entreprise de la construction en bois, d'une poudrière, sur un local situé à environ cinq milles au-dessous de la ville et sur la rive opposée du fleuve. Les plans de cette construction, ainsi que les instructions du voyer, sont déposés au bureau de la Marie. D. PRIEUR, Maire. 20 Octobre.—15 f.

BANQUE SUPERIEURE. TOUS les propriétaires, spécialement les non-résidents dans la banlieue supérieure, comprenant les quatre faubourgs, Delor, Sauter, l'Acourse et Annonciation, sont prévenus, que d'ici au 10 du mois de Novembre prochain, ils doivent se rendre en face de leurs propriétés respectives les travaux ci-après spécifiés : 1. De fouiller les fossés d'écoulement ; 2. De combler les excavations sur les rues et les bornes ; 3. De combler aux murs, orniers, et fossés inutilisés qui se trouvent sur les propriétés closes ou non closes ; 4. Enfin, de rapporter de la terre du fleuve sur les parties basses des rues où la terre est de la fouille des fossés et des bornes ne suffirait pas pour faire un bombement parfait. Et attendu que l'ordonnance du 18 Septembre 1820, pour prévenir l'usage vicié de cette terre, de laisser la fouille des fossés sur les bornes, pour qu'il n'en reste aucune, lorsque pour être maintenus en bon état elles devraient être converties, veut 1. que la terre provenant de la fouille des fossés et celle des bords extérieurs qui doivent être rasés, soit jetée au milieu des rues et étendue de manière à former bombement ; 2. que, et une petite douce de ce centre au fond des fossés ; 3. que, sur les rues parallèles au fleuve, les trottoirs aient douze pieds de large et huit seulement sur les rues perpendiculaires ; 4. que les trottoirs soient bordés de contre-banquettes, et 4. enfin qu'elle rend les délinquants, sujets à une amende de \$20, et en outre autorise le syndic à faire faire les travaux à leurs frais, après l'inspection desdits travaux, qui aura lieu le Lundi 10 Novembre prochain, le syndic soussigné, fera faire ceux qui ne seront pas faits, et refaire ceux qui ne seront pas faits, comme il est prescrit ci-dessus, et ce, aux dépens des habitants en retard.

Les propriétaires des banquettes, mairies, planches, bois à brûler, et de tous autres objets qui encombrent la nature, en face des faubourgs l'Acourse et Annonciation sont invités à les enlever immédiatement, et sont de plus prévenus, que ceux de ces objets qui ne seraient pas enlevés, d'ici au cinquième jour du mois prochain, seront vendus ce même jour, à 4 heures de l'après-midi par l'encanteur de la ville, au plus offrant et au mieux enchérisseur. Faubourg, l'Acourse 29 Novembre 1820. 20 oct. J. BERT, Syndic.

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin de Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc. à des prix modérés. 13 Oct.—2f J. BRUNET.

CHAUSSURES. REC par le Talma et à vendre par les soussignés, dans leur magasin Rue Condé, entre les rues Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord. A. BLANCHET & Co. 8 Octobre—3 fois.

800 barriques Vin de Marseille, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par JULES LEBLANC, N. 182, rue Royale. 22 Septembre.

BANGSUES EN débarquement du navire Milton et à vendre par le soussigné. Superbes saugues. Pâte pectorale de Régnault. Saugues de Santé du Dr. Franc. Shop pectoral de Lamouroux. Idem idem de Charpentier. Flacons assortis Bonchaut, à L'Emeri. Poudres et liqueur Végétales pour les dents. Bassins garnis pour malades. Seringues à air-mécanique. Seringues à Bidelet, &c. M. JAMBU. 21 Oct.—2f

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin de Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc. à des prix modérés. 13 Oct.—2f J. BRUNET.

CHAUSSURES. REC par le Talma et à vendre par les soussignés, dans leur magasin Rue Condé, entre les rues Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord. A. BLANCHET & Co. 8 Octobre—3 fois.

800 barriques Vin de Marseille, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par JULES LEBLANC, N. 182, rue Royale. 22 Septembre.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE. Le soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 29, entre les rues Chartres et Levée, un joli assortiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité No. 3, qu'il vendra en gros et en détail. 18 aout. A. COLUPE DUBERT.

AUX Habitants Sucriers. Le soussigné, propriétaire de la Fonderie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différents grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différentes longueurs et grosseurs. Ceux qui désirent en faire l'acquisition sont invités à les venir voir. E. E. PARKER. 22 aout.

Saugues de France. REÇUES par le Bolivar du Havre et à vendre par FORESTIER & Co. 8 aout.

A LOUER. Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quarts de lieu au-dessous de la ville et de même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

CHAPEAUX DE GOUT. NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire France, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'ils garantissent être supérieurs à tous ceux qu'on en vend dans ce pays. 14 mai.

ARROU ROOT & CASSE. ARROU Root & Cassé de St-Dominge en débarquement de la golette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT. 15 Juin. 104 Rue Royale.

Bon Café A UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

Remède de Le Roy. RÉPARÉ et expédié par le pharmacien Cottin—ANIGLAIREUX du Dr. Guillot. Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er sept.

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, d'encouragement des rues Roy, et de Chartres, quelques douzaines de véritable **Extrait d'Absinthe,** DEVERSIN & LECOUTRE, A Mortiers Gravers, canton de Neuchâtel, en Suisse. 17 sept.

Nouvel Etablissement. Café d'Orléans, Rue St.-Louis No. 15, Près de la Levée. Le soussigné (arrivé dernièrement de Cuba, où il a tenu le Café du Commerce) informe respectivement le public que le dit établissement sera ouvert d'ici prochain, 1er Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter une partie de l'encouragement du public. Comme de coutume, il tiendra de bon Café et du Lait, qu'on servira tous les matins. 25 Sept. B. TURPIN.

Le soussigné offre à vendre l'habitable et à des conditions très avantageuses, les Terrains ci-après ; et si d'ici au 16 Décembre prochain, ils ne sont pas vendus, ils seront offerts en vente publique à la bourse le dit jour 16 Décembre, à midi précis.

Un Terrain au faubourg Lafayette, No. 9, ayant 60 pieds de face sur la rue Tchapioulas sur 181 pieds de profondeur, avec une maison de 4 appartements construite en bois. Un do. do. do. No. 28, ayant 78 pieds de face rue Josephine sur 180 pieds de profondeur, ledit terrain est entouré.

Un do. do. do. No. 58, ayant 72 pieds de face rue Josephine, sur 150 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.

Un do. do. do. No. 31, ayant 86 pieds de face rue Philippe, sur 150 de profondeur, ledit terrain entouré.

Un do. do. do. No. 41, ayant 56 pieds de face rue Philippe, sur 150 de face rue Philippe, sur 150 pieds de profondeur : entourés.

Un do. do. do. No. 70, faisant encogure et ayant 80 pieds de face rue Roussier, sur 150 de profondeur rue Philippe, ledit terrain cultivé en jardin.

Un do. do. do. No. 16, ayant 60 pieds de face rue Tchapioulas, sur 150 de profondeur, sur ledit terrain se trouve une petite maison de 3 appartements.

Un do. do. do. No. 17, faisant encogure et ayant 60 pieds de face rue Tchapioulas, sur 150 de profondeur rue Philippe, sur ledit terrain existe une très jolie maison de maître bâtie entre briques en-poutre, de 5 appartements, cabinets de caves, plus une cuisine de 2 appartements, 2 écuries, magasin et pigeonnier le tout en très bon état.

Un do. do. do. No. 13, faisant encogure et ayant 60 pieds de face rue Tchapioulas, sur 155 de profondeur rue Jackson, sur ledit terrain existe une belle maison de maître, bâtie en briques, ayant cinq grands appartements, chambre haute et basse et band, attenant à la maison se trouve un grand magasin en briques de 16 pieds environ de face à la rue Tchapioulas, et dans la cour une cuisine à 2 appartements 3 pigeonniers et autres bâtiments, le tout en très bon état.

Un do. do. do. Nos 1 et 2, faisant encogure, ayant 60 pieds de face rue Tchapioulas, sur 60 pieds rue des Moines ; sur ce terrain existe une jolie maison en bois de 5 appartements, 2 cabinets et une bonne cuisine à 2 appartements et cabinet.

TRYPHON SECOYE No. 23, rue Toulouse. 61 oct.—6

AVIS.—Une personne possédant les langues Française, Espagnole, et Portugaise, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 15 juin.

Le soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :

- 3 Douz. Pots confitures de Citrons.
- 5 do do do d'Ananas.
- 2 do do do d'Ananas.
- 8 do do do de Dattes.
- 2 do do do de Gingembre.
- 2 do do do de Cèdres.
- 1 do pots compote de Gouyave.

Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameys. BEAUMONT TURPIN. 10 juin. Encogure des rues Orléans et Royal.

A VENDRE par JOHN GARNIER, reçu par le navire Milton, de Bordeaux : 164 caisses Vin de Narbonne, de qualité supérieure et de 1825. 30 barils Vinaigre de Bordeaux. 1000 caisses Vin de France, bonne qualité. 130 sa Café de Havane. 25 barriques Vin de Bordeaux, diverses qualités. 200 douz. Guignolet d'Anger. 40 douz. Vin de Champagne rosé, blanc, mousseux et non mousseux. 10 barils Eau-de-vie de Cognac. 50 barils Vin blanc de Barsac. 600 rames Papier Anglais. 25 milliers de Papier. 17 oct.

RESTAURANT. Le soussigné à l'honneur d'informer le public et ses amis que Dimanche, 1er Novembre, il fait l'ouverture de son Restaurant, au coin des rues St. Louis et Bourbon, et qu'on y trouvera comme par le passé des soupes aux huîtres, gombots, becs-fra, etc. ainsi que des vins blancs et rouges de premières qualités. 28 Octobre. J. MERLE.

BEAUX CHAPEAUX. Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par le paquebot Illinois, des Chapeaux de Ire. qualité ; entr'autres quelques do. ext. a. 6 nov. E. DEBERGUE.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moyn de Landerneau.) Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour ; elle coûte 50 pr. 0.0 de moins que celle de Reignault. Elle se trouve France tout récemment et à vendre à la pharmacie du soussigné. A. FIRONNEAU. Encogure des rues de l'Ex-lamard et Condé, côté du Faubourg No. 33. 3 nov.—3.

Le soussigné offre à vendre les articles suivants, 75 barils Langues de Morue, 25 do. Harang d'Écosse, 5 barils Citrons frais, Saugues assorties, Sardines à l'huile et au beurre, Confitures de la Havane, Sirop de Groseille et d'Ananas, Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux, Vins de toutes espèces. Kingasser de la Forêt Noire, &c. &c. H. TURPIN. 14 mai Encogure des rues Orléans et Royal.

A LOUER. UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendant à la patois, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 sept.—2f.

DE VENTE. 354 tercios CAGAO superior de Tabasco, légado por el bergandín americano William, procedente de Veracruz, capitán John Hughes, à la consignacion de FRANCISCO PATRO, esquina de Poydras y Levee. 26 sept.

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a géré plusieurs sucreries, connaît parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur ; il peut conduire Tuilerie et Briquetterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques. S'adresser rue de la Levée, N. 103, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE. A CELUI qui conduira à la Gole de cette ville, une négresse nommée GEORGE, parlant français, créole du pays, parlant bien l'espagnol, âgée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nommé Joseph Mariano, (Espagnol), propriétaire de la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été y dernièrement dans les environs de chez Mde. Livaudais. Celui qui prouvera au présent la présence de cette esclave avec le dit Joseph Mariano, et fera paraître des renseignements sa remise entre les mains de la justice. Y. ROUMAGE. 30 juillet.

310 DE RECOMPENSE. Pans marron de chez le soussigné, le 22 Octobre courant, le nègre nommé GEORGE, parlant français, âgé de 35 ans, mesure anglaise. Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de toile et un gilet de cotonnade bleue. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure ; il a le teint rouge. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. JR. CAVALIER. 27 oct.—5f. Paroisse Jefferson.

ORDRES GENERAUX. En signe de respect et de regret pour la perte que vient de faire la Louisiane, dans la personne de Mr. PIERRE DERIGNY, Gouverneur et Commandant en-chef, tous les Officiers de milice dans l'étendue de l'Etat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois, et les drapeaux et étendards des différents corps de milice seront voilés pendant trois mois. Par ordre, A. PREGAUD, Adjudant et Inspecteur-Général. 15 Octobre.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois ou quatre de vue, à vendre par 1er oct.—6 SIBON CUCULLU.

Café. RUE DE CHARTRES ENTRE ST. LOUIS. Le soussigné ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du Café situé rue de Chartres, qu'est N. Giroil, en face de la Bourse. Cet établissement que les soussignés ont muni ou doivent murer incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agréable et commodité ; la disposition du local leur en laissant la facilité, les propriétaires font ouvrir ce moment, sur la rue St. Louis, une seconde salle, qui sera aussi abondamment et soigneusement fournie que la première. J. MERLE. 5 nov. et GIRAudeau jeune.

DENTISTE. MR. HART offre ses services comme Dentiste, aux habitants de la Nouvelle-Orléans ; il espère d'obtenir une position de l'encouragement qu'il a reçu d'un de son dernier séjour en cette ville. Il occupe un appartement dans la rue de Canal, No. 25, où on le trouvera à toute heure. 6 nov.